



## **Communiqué APH du 21 mars 2018**

### **Soutien à la mobilisation des agents de la fonction publique le 22 mars**

Action Praticiens Hôpital, qui réunit Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, soutient le mouvement des personnels de la fonction publique le 22 mars 2018.

Alors que la Ministre de la santé reconnaît elle-même la dégradation des conditions de travail et la souffrance des équipes soignantes, la remise en cause du statut des agents de la fonction publique hospitalière, la précarisation des situations professionnelles et l'accroissement du recours à l'intérim médical et para médical pèseront fortement sur la cohésion et sur la stabilité des équipes qui sont le gage d'une prise en charge du patient de qualité.

La crise de l'hôpital public et l'insuffisance de ses moyens apparaissent de plus en plus criants alors que depuis plusieurs semaines, de nombreux hôpitaux ont activé le dispositif « hôpital en tension » en raison de l'afflux de patients. Les pressions se retrouvent sur toutes les spécialités exercées, mettant en danger les patients et épuisant les personnels.

Action Praticiens Hôpital demande à tous les médecins, pharmaciens et dentistes des hôpitaux d'apporter leur soutien aux personnels en grève le 22 mars afin que les valeurs du service public soient défendues et que les revendications légitimes des personnels qui les portent soient entendues.

**Pour ACTION PRATICIENS HOPITAL**

**Jacques Trévidic**, Président CPH, Président APH, **Renaud Péquignot**, Président AH, Vice-Président APH,  
**Marc Bétrémieux**, Secrétaire général APH, **Raphaël Briot**, Trésorier APH, **Nicole Smolski**, Présidente d'honneur APH